



VERS UN DIAGNOSTIC ARGUMENTÉ DU TROUBLE SPÉCIFIQUE DU LANGAGE ÉCRIT (TSLE)

Stage professionnel Réf : F-ORT-LL-1

DESTINATAIRES PUBLIC CONCERNE

Orthophonistes ou en cours d'obtention d'un diplôme d'orthophonie.

PRE-REQUIS

Les participants devront avoir lu des articles et en extraire des éléments pour répondre à un questionnaire en ligne 8 jours avant le début de la formation.

CONTEXTE

Les causes menant à des difficultés de lecture et d'orthographe sont multiples : sociales, pédagogiques, émotionnelles, motivationnelles, neurologiques... Il est impossible d'identifier avec certitude le poids relatif des différentes causes. Se pose, cependant, pour les orthophonistes, la question du diagnostic différentiel entre trouble spécifique versus non spécifique du langage écrit. Les critères diagnostiques du DSM-5 (American Psychiatric Association, 2013, 2016) et la CIM-11 (OMS, 2022) qui délimitent et décrivent les contours du trouble spécifique des apprentissages dont la dyslexie/dysorthographe fait partie, ont évolué dans ces versions récentes. Les orthophonistes ont le devoir de les connaître et d'utiliser la terminologie qui en découle afin de partager un langage commun entre professionnels de santé, d'être reconnus dans leurs compétences spécifiques et d'éviter que des avis discordants circulent parmi les professionnels concernés. Cependant, le DSM-5 et la CIM-11 ne permettent pas de faire la distinction entre les dyslexiques et les faibles lecteurs, comme le propose la littérature avec le modèle SVR (Gough et Tunmer ; 1986). Ainsi, les Recommandations de Bonne Pratique en Langage Ecrit (Leloup, Launay, Witko, 2022) proposent une terminologie aux orthophonistes. La démarche diagnostique s'appuiera sur ces recommandations et sera illustrée avec l'outil EVALEO 6-15 (Launay et al, 2018) mais cette formation n'a pas l'objectif de former les stagiaires à cette batterie. Une réflexion autour de la rédaction de la conclusion du compte-rendu sera abordée afin qu'elle reflète la démarche diagnostique et qu'elle soit comprise de tous. Lors de la phase de restitution, sera détaillé comment éclairer le patient et son entourage sur son trouble et les choix thérapeutiques proposés avant de s'assurer de l'engagement du patient dans sa prise en soin orthophonique. Sera également abordée la méthodologie pour mener une anamnèse qui permet l'émergence d'hypothèses cliniques. Enfin, seront pointés les éléments à rechercher face à une psychométrie (WISC IV et V) afin d'enrichir l'examen clinique.

Cette formation constitue le premier volet d'un **cycle de deux sessions**.

OBJECTIFS DE FORMATION

Savoir argumenter son diagnostic orthophonique dans un contexte de trouble spécifique ou non du langage écrit.

ESSENTIELS DU PROGRAMME

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les critères diagnostiques du DSM-5
- Connaître la terminologie des Recommandations de Bonne Pratique en Langage Ecrit (Leloup et al, 2022)
- Mener une anamnèse pour faire émerger des hypothèses cliniques : méthodologie
- Choisir les épreuves nécessaires toujours en lien avec les hypothèses émises lors de l'anamnèse.
- Acquérir la méthodologie de l'évaluation pour conduire à un diagnostic argumenté.
- Connaître le WISC V afin de faire des liens avec le bilan orthophonique.
- Exposer les Recommandations de Bonne Pratique en Langage Ecrit (Leloup, 2022).
- Éclairer le patient et son entourage sur le trouble : décision partagée.
- Rédiger la conclusion du compte-rendu.

METHODES PÉDAGOGIQUES

Articles à lire préalablement à la formation présentielle

Pré-questionnaire portant sur la lecture des articles

Formation présentielle :

- Diaporamas, photocopies, Power Point, Etude de cas avec vidéo et mise en groupe pour réflexion, Ateliers pratiques : jeux de rôle, un quizz en ligne finalise chaque partie avec restitution collective immédiate, un post-questionnaire à remplir à la fin de la formation présentielle qui reprend les questions de chacun des quizz. Analyse individuelle entre les 2 sessions*

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation - 3 jours / 21h00

Effectif - 27 personnes

Dates et lieux – à consulter sur le site de Timélia
www.timelia.fr/agenda/

Tarif

711 € net de taxes par personne (FIF-PL et autres)

Pas de DPC ni CPF possible

Les participants doivent apporter leur téléphone portable pour répondre au Quizz

Evaluation et validation du stage

Auto évaluation avant et après formation, contrôle des connaissances acquises tout au long de la formation.

timélia - 04 66 62 00 29 / contact@timelia.fr

AUXILIAIRES PÉDAGOGIQUES

- Vidéo-projection, Supports écrits, Audio et vidéos, Quizz en ligne

INTERVENANT / FORMATEUR

Mme Laurence LAUNAY, Orthophoniste et Formatrice, chargée de cours au centre de formation d'orthophonie de Brest

* Analyse individuelle :

La lecture d'articles et d'ouvrages puis le **questionnaire pré formation et le travail de réflexion** ont pour objectif de permettre aux participants :

- De mettre à jour leurs connaissances
- D'avoir des connaissances préalables communes
- De les découvrir et de se les approprier à leur rythme de manière active
- De les restituer à travers le questionnaire ce qui permet de mieux les mémoriser
- D'expérimenter des outils pour mieux appréhender certains troubles
- Pour la formatrice, cela permet de mieux connaître le profil professionnel des stagiaires et leurs connaissances et de s'en appuyer pour coconstruire la formation.

A la suite du 1^{er} module, la rédaction d'un **compte-rendu issu d'un bilan d'un patient choisi par les stagiaires** (à restituer à la formatrice entre les 2 sessions par binôme ou trinôme) a pour objectif de valider ou d'apporter des améliorations à la démarche diagnostique du stagiaire. La formatrice leur rendra le compte rendu annoté avant la 2^{ème} session. Cette étude de cas servira pour un atelier autour de l'intervention orthophonique lors du 2^{ème} module.

CONTENU

JOUR 1 :

Matin :

- 9h00 : Tour de table et présentation de la formatrice, du programme, des participants avec les éléments recueillis du pré questionnaire, début de réponses de certaines attentes recueillies du pré questionnaire.
- 10h00 : Les phases d'élaboration pas consensus formalisé, les différents groupes de travail et leur mission, les 4 domaines des recommandations
- 10h30 : Qui est autorisé à poser un diagnostic de TSLE ?
- 11h15 : Définition de la dyslexie, critères positifs et négatifs, critères du DSM-5, terminologie des Recommandations de Bonne Pratique en Langage Ecrit, diagnostic différentiel.
- 12h00 : Proposition d'un arbre décisionnel.
- 12h30 : fin de la matinée

Après-midi :

- 14h00 : Explication de la dyslexie au patient et ses proches à l'aide d'un schéma, apports théoriques sur les facteurs protecteurs, la question de la durabilité, la trajectoire développementale déviante, les facteurs de risque.
- 15h45 : Qu'est-ce que lire ? Limites du modèle à 2 voies, le modèle connexionniste de Seidenberg.
- 16h30 : Présentation des critères du DSM-5 en faveur d'un Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans Hyperactivité, présentation des critères du DSM-5 en faveur d'un Trouble du langage, comment les explique-t-on au patient ?
- 17h30 : fin de l'après-midi

JOUR 2 :

Matin :

- 9h00 : Présentation des critères métrologiques d'un test, les outils d'évaluation et les critères métrologiques.
- 9h30 : Présentation de Mila et de son anamnèse, recherche d'hypothèses cliniques, présentation de l'arbre décisionnel « langage écrit version courte » d'EVALEO 6-15, choix des épreuves nécessaires pour valider les hypothèses
- 10h00 : Présentation de l'épreuve EVALOJETTE et MOUETTE, interprétation des résultats quantitatifs.
- 11h15 : Présentation de l'épreuve LECTURE DE MOTS et PSEUDOMOTS, interprétation des résultats quantitatifs, recherche de la déviance développementale, analyse des effets en lecture.
- 12h30 : fin de la matinée

Après-midi :

- 14h00 : Présentation de l'épreuve de lecture COMPREHENSION ECRITE, interprétation des résultats quantitatifs
- 14h30 : Présentation de l'épreuve DICTEE DE MOTS et de PHRASES, interprétation des résultats
- 15h45 : Présentation de l'épreuve DECISION ORTHOGRAPHIQUE, interprétation des résultats
- 16h30 : Présentation de l'épreuve RECIT ECRIT, interprétation des résultats
- 17h30 : fin de l'après-midi

JOUR 3 :

Matin :

- 9h00 : Explications théoriques du trouble phonologique, explication auprès du patient, présentation des épreuves phonologiques d'EVALEO 6-15
- 10h00 : Explications théoriques du trouble de la mémoire à court terme verbale, explication auprès du patient, présentation des épreuves de mémoire à court terme verbale d'EVALEO 6-15
- 11h15 : Explications théoriques du trouble visuo-attentionnel, explication auprès du patient, présentation des épreuves visuo-attentionnels d'EVALEO 6-15
- 12h30 : fin de la matinée

Après-midi :

- 14h00 : Argumenter son diagnostic à partir des critères du DSM-5, diagnostic de Mila, arguments, exemple de conclusion d'un compte-rendu orthophonique
- 15h00 : Présentation de la méthodologie de l'anamnèse, recherche de la plainte, recherche des facteurs positifs, recherche des troubles comorbides, recherches des facteurs protecteurs

- 15h45 : Présentation du WISC IV et V, présentation des épreuves, interprétation de différents profils en lien avec le diagnostic orthophonique
- 17h00 : Préparation de la 2^{ème} session, temps de questions, conditions pour le rendu du compte rendu en binôme avant la 2^{ème} session
- 17h30 : fin de l'après-midi